

» PRESSE NATIONALE

Politique ↪



DIPLOMATIE/ INVESTIR EN CÔTE D'IVOIRE : OUATTARA RASSURE SUR LE TRIPTYQUE PAIX-SÉCURITÉ-BONNE GOUVERNANCE

Le Chef de l'État, Alassane Ouattara, a reçu, vendredi 9 septembre 2022 à Abidjan, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs du Canada, d'Israël, de la Russie, du Burundi et de l'Union européenne auprès la République de Côte d'Ivoire. Le Président de la République a fait savoir à Maria da Conceição de Sousa Pilar du Portugal, Rony Yedidia Clein de l'État d'Israël, Alexey Saltykov de la Russie, Anderson Blanc du Canada, Marie Jeanne Ntakirutimana du Burundi et à Francesca Di Mauro de l'Union Européenne que la Côte d'Ivoire est désormais un pays qui allie paix, sécurité et bonne gouvernance. Ce triptyque permet au pays de continuer son développement. « Vous prenez fonction au moment où d'importants acquis ont été enregistrés en Côte d'Ivoire, dans les domaines politique, social, économique et sécuritaire », a-t-il relevé.

Economie ↪



HYDROCARBURES/ GISEMENT BALEINE : AU MOINS 75% DES EMPLOIS RÉSERVÉS AUX IVOIRIENS

Lors de la séance de travail qu'il a eue avec le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Sagafowa Coulibaly, vendredi 09 septembre 2022, le président directeur général du groupe Eni, Claudio Descalzi, s'est engagé à réserver 75% des emplois aux Ivoiriens. « Le projet de Baleine va être un projet soutenable sur le plan économique et du point de vue du contenu local. La loi nous oblige à avoir 75% de contenu local. C'est quelque chose qu'on va absolument avoir. On peut aussi le dépasser. Il y aura aussi la formation de 400 cadres et opérateurs. On va augmenter le nombre après », a-t-il déclaré. Et de fait savoir que le test de production effectué dans le puits confirme un potentiel d'au moins 12 000 barils de pétrole par jour.



COMMERCIALISATION ILLICITE DES PRODUITS AGRICOLES : LES SÉNATEURS VOTENT À L'UNANIMITÉ LA LOI RÉPRESSIVE

Le ministre d'État Kobenan Kouassi Adjoumani était devant le Sénat, jeudi 08 septembre dernier, pour présenter le projet de loi portant ratification de l'ordonnance 2020-602 du 05 août 2020, modifiant l'ordonnance 2018-337 du 03 mai 2018 portant répression de la commercialisation et de l'exportation illicite des produits agricoles soumis à agrément. « Mettre des balises pour parer à la commercialisation illicite des produits agricoles dans notre pays, en infligeant la répression aux auteurs », tel est l'objet de cette loi qui a été votée à l'unanimité, jeudi, par les sénateurs de la Commission des affaires économiques et financières du Sénat (CAEF).

SÉNAT/ ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES : LES SÉNATEURS DONNENT FEU VERT À NIALÉ KABA

Face aux sénateurs le jeudi 8 septembre 2022, la ministre du Plan et du Développement, Nialé Kaba, a défendu le projet de loi relatif à l'évaluation des politiques publiques comme étant un instrument au service de la réforme et la modernisation de l'État. Adopté à la majorité des membres de la commission du CAEF présents, ce texte de loi est le fruit d'une démarche participative des institutions en charge de l'évaluation des politiques publiques, ainsi que des structures techniques, des associations nationales d'évaluation et de toutes les parties prenantes. L'objectif est d'assurer, à travers cette loi, la cohérence du cadre normatif relatif à l'évaluation des politiques publiques et de garantir une relation harmonieuse entre les institutions ou structures impliquées dans l'évaluation.

BONNE GOUVERNANCE, POLITIQUE MANAGÉRIALE : LE DG DES IMPÔTS REÇOIT UN PRIX AU RWANDA

Sa gouvernance et sa politique managériale lui valent des lauriers. Ouattara Abou Sié, premier responsable de l'Administration fiscale ivoirienne, principal artisan de la politique de modernisation de la Direction générale des Impôts, séjournera dans la capitale rwandaise du 15 au 18 septembre 2022 où il recevra « le Prix africain du mérite et de l'excellence ». Cette reconnaissance vaut son pesant d'or au regard de sa gouvernance marquée par la digitalisation des outils de gestion et par la dématérialisation des procédures qui ont permis à la Direction générale des Impôts d'accroître de façon significative les recettes fiscales.

Société 

TIÉMOKO KONÉ (VICE-PRÉSIDENT) AUX ROTARIENS : « N'ABANDONNEZ PAS LE COMBAT DE DÉVELOPPEMENT PARTAGÉ »

Tiémoko Meyliet Koné, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, a exhorté vendredi 09 septembre 2022, à l'ouverture de la conférence internationale du Rotary pour l'Afrique à Abidjan, les rotariens à ne pas abandonner « le combat du développement social et du progrès partagé ». Le Vice-Président ivoirien a salué la tenue de cette conférence internationale. Tiémoko Meyliet Koné a appelé à une synergie d'action entre les États, les institutions internationales et les organisations de la société civile.

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023 : PRÈS DE 7 MILLIONS D'ÉLÈVES REPRENENT LE CHEMIN DE L'ÉCOLE CE MATIN

L'année scolaire 2022-2023 démarre ce lundi 12 septembre 2022 sur toute l'étendue du territoire national. Pour cette nouvelle année scolaire, le ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné, a reconduit le thème de l'année académique précédente, à savoir : « Soyons des citoyens responsables pour une école de qualité ». Ce sont donc un peu plus de 6,9 millions d'élèves qui reprennent le chemin de l'école. Pour marquer le coup, Mariatou Koné se rendra au Lycée Amondji Pierre d'Adjamé 220 Logements, établissement dans lequel le Premier Ministre Patrick Achi procédera au lancement de la distribution des kits scolaires.

PROMOTION DE L'ALPHABÉTISATION : CINQ RÉOLUTIONS ADOPTÉES À LA JIA 2022

La Côte d'Ivoire a accueilli les 8 et 9 septembre 2022 la Journée internationale d'Alphabétisation qui avait pour thème : « Transformer les espaces d'apprentissage d'alphabétisation ». Dans son allocution de

clôture d'ouverture, la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné, a souligné que les besoins évolutifs des pays, du fait des défis croissants causés par l'analphabétisme, les engagent à redoubler d'efforts pour faire reculer ce fléau. Pour sa part, Borhene Chakroun, directeur de la division pour les politiques et les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie, secteur de l'Éducation de l'UNESCO, a indiqué que cinq recommandations ont été adoptées. Il s'agit de la qualité et de la pédagogie, du rôle des formateurs et des éducateurs, de leur formation, de l'innovation, du rôle de la technologie, de la gouvernance et du financement. Ces points correspondent aux thématiques sur la transformation numérique et la transformation de l'éducation en général, lors du sommet de l'Éducation qui aura lieu à New-York.



PRÉINSCRIPTIONS DANS LES UNIVERSITÉS ET GRANDES ÉCOLES PRIVÉES : LE 21 SEPTEMBRE, DÉLAI DE RIGUEUR

Pour les préinscriptions dans les Universités et Grandes écoles privées, le délai de rigueur est fixé au 21 septembre 2022. Les nouveaux bacheliers de la session 2022 non-retenus dans les Universités publiques ont jusqu'à cette date pour procéder au choix de leur Université ou Grande école privée sur le site www.orientationsup.net. Par ailleurs, il est demandé aux bacheliers ayant effectué le paiement, lors de la phase de préinscription dans les Universités et Grandes écoles du public, d'utiliser le même code de paiement. Adama Diawara, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'a rappelé, ce vendredi 9 septembre 2022, via un communiqué. À cet effet, les requérants pourront voir la liste des établissements et filières autorisés sur le site www.orientationsup.net.



SECTEUR DE LA SANTÉ : PIERRE DIMBA ANNONCE UN VASTE MOUVEMENT D'AFFECTATION

Le personnel de la santé va connaître une vaste opération d'affectation les prochains jours. C'est le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, qui a donné l'information, face aux sénateurs membres de la Commission des affaires sociales et culturelles, lors de la séance de l'examen du projet de loi portant création de l'Ordre national des infirmiers et infirmières de Côte d'Ivoire, le vendredi 09 septembre 2022 à Yamoussoukro. Ce vaste mouvement, a-t-il justifié, s'inscrit dans le cadre de l'assainissement du secteur de la santé en Côte d'Ivoire.



SERIHIO/ PAIX ET COHÉSION SOCIALE : BELMONDE DOGO MET DES FEMMES DE KOUASSIKRO EN MISSION

Lors du lancement officiel des activités de l'Union des coopératives des femmes de Kouassikro (UCFK), le samedi 10 septembre 2022, la ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo, a mis les femmes de cette localité de la sous-préfecture de Sérhio en mission pour veiller sur la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans cette zone du département de Gagnoa. « Faites en sorte qu'à Kouassikro, les femmes soient les garants de la paix, que les femmes soient celles-là, lorsqu'il y a un petit litige, qui le règlent en premier. Et ça, c'est le rôle que je vais vous confier ce soir. Vous devez faire en sorte que l'union soit sacrée pour les femmes. Je vous confie la bonne marche de Kouassikro », a recommandé Myss Belmonde Dogo. Elle a félicité ces femmes qui ont réussi à se mettre au-dessus de leurs appartenances ethniques pour créer une coopérative agricole.



VU SUR LE NET

La ministre Nialé Kaba a procédé à la remise d'équipements d'une valeur globale de 40,3 millions de FCFA à 20 groupements de femmes de la région du Bounkani. Le don a été remis samedi 10 septembre 2022 à Bouna, au cours d'une cérémonie tenue à l'esplanade de la préfecture. Il s'agit de matériels agricoles et de restauration, d'équipements pour salons de coiffure, de couture et de bureau. Ce matériel répond à un besoin exprimé par les femmes du Bounkani à la ministre Nialé Kaba qui, dans le cadre du programme social du Gouvernement (PSGouv2), a procédé à la réalisation de ce vœu, avec l'appui de l'UNFPA. Ces dons permettront à ces femmes d'explorer de nouvelles opportunités économiques, d'accroître leurs revenus et de créer les conditions d'une autonomie économique.



LE MINISTRE N'GUESSAN KOFFI DEVANT LES SÉNATEURS, UNE IMPORTANTE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ADOPTÉE

Le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, N'Guessan Koffi, a convaincu les sénateurs lors de l'Examen du « Projet de loi d'Orientation de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels en Côte d'Ivoire », le vendredi 9 septembre 2022. En effet, la Commission des Affaires Sociales et Culturelles du Sénat (CASC) a adopté à l'unanimité des membres présents le projet de loi d'Orientation de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels. Ce sont au total 91 articles que les sénateurs ont validé après la présentation du ministre N'Guessan Koffi. Pour lui, les ambitions du gouvernement pour le secteur de l'enseignement et de la formation professionnelle consistent à accroître progressivement les effectifs dans le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle à partir de la réhabilitation des anciennes structures et la construction de nouveaux lycées professionnels.



YAMOUSOUKRO : DES CHEFS DES COMMUNAUTÉS BAULÉ ET MALINKÉ REÇOIVENT DES VÉHICULES, DONS DU PRÉSIDENT OUATTARA

Le ministre Souleymane Diarrassouba a procédé, le vendredi 9 septembre 2022, à la remise des clefs de deux véhicules flambant neufs, dons du Président Alassane Ouattara, au chef du village de N'Zuessy, nanan Adi Akloua II et au chef de la communauté du Denguélé de Yamoussoukro, El Hadj Siaka Koné. S'inscrivant dans la volonté du Chef de l'État de donner de la dignité à la fonction des chefs et de faciliter leur mobilité dans le cadre de leur mission de renforcement de la cohésion, le député élu de la commune de Yamoussoukro a rassuré que "la remise de ces deux véhicules marque le début d'un processus qui, à terme, contribuera à doter, tous les chefs des principales communautés d'un moyen de déplacement".



MÉTRO D'ABIDJAN : LE PROCESSUS D'INDEMNISATION S'ACCÉLÈRE POUR DES PAP DE PORT-BOUËT

Des personnes affectées par le projet (PAP) de la ligne 1 du Métro d'Abidjan, résidents de Port-Bouët, seront reçues ce lundi 12 septembre 2022 par le Comité de suivi du plan d'action et de réinstallation (CS-PAR). Logées dans 3 bâtiments situés sur l'emprise du projet, ces personnes seront enregistrées en vue d'entamer le processus pour leur indemnisation. Ces PAP, faut-il le rappeler, avaient exprimé leurs inquiétudes sur les réseaux sociaux. Leurs représentants ont été reçus le jeudi 8 septembre 2022 par Moustapha Cissé, président CS-PAR en présence du maire de la commune de Port-Bouët, Emmou Sylvestre.



KANDIA CAMARA PROPOSE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE RELATION BILATÉRALE BASÉE SUR L'ÉCONOMIE ET LE SOCIAL

La ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora, Kandia Camara, a proposé le développement d'une relation bilatérale basée sur l'économie et le social, lors d'un séminaire portant sur les techniques de renforcement et la dynamisation de l'outil diplomatique active en Côte d'Ivoire, tenu samedi 10 septembre 2022 à Grand-Bassam. « Les relations bilatérales comme multilatérales doivent être basées sur la politique certes, mais aussi et surtout sur l'économie et le social, afin d'orienter nos politiques au bénéfice de la Côte d'Ivoire pour son plus grand rayonnement », a déclaré Kandia Camara. Selon elle, il faut mettre en place un comité international permanent de gestion et de suivi des relations internationales.



PLUS DE TROIS MILLIARDS FCFA INVESTI DANS L'ÉDUCATION PAR LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'AGNEBY-TIASSA

Plus de trois milliards de FCFA ont été investis dans le secteur de l'Éducation et de l'Alphabétisation par le conseil régional de l'Agneby-Tiassa, de 2019 à ce jour, a fait savoir samedi 10 septembre 2022 son président, Pierre Dimba, au cours de la 4ème édition de la cérémonie du mérite et de l'excellence, à Agboville. Il a signifié que l'objectif de ces investissements est d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic.

www.gouv.ci



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale